



PROCES-VERBAL

**ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES
à Lully du jeudi 11 mai 2017
de 19h00 à 19h15**

Tél. 026 664 80 00
Fax 026 664 80 09
Case postale 623
1470 Estavayer-le-Lac
commune@estavayer.ch

Sont présents :

Délégués : M. Nicolas Pythoud, Commune de Cheyres-Châbles
MM. Gérard Brodard et Frédéric Tesse, Commune de Lully
M. Philippe Aegerter, délégués de la commune d'Estavayer

M. Philippe Voillat, représentant d'ELSA
M. Yves Bourdilloud, de la STEP

Comité : M. Serge Carrard, Commune de Châtillon
M. Joseph Borcard, Commune d'Estavayer
M. Dominique Aebischer, commune d'Estavayer
M. Patrick Huber, Commune de Lully
Mme Dominique Rosset Blanc, commune de Cheyres-Châbles

Secrétaire : Mme Elisabeth Nell

Excusés : M. René Baechler, délégué de la Commune de Châtillon
M. André Losey, M. Eric Chassot et M. Jean-Claude Votta, délégués de la
Commune d'Estavayer

M. Brodard, Président de l'assemblée de l'ERES, ouvre la séance.

Il salue les présences de MM. Philippe Voillat et Yves Bourdilloud.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et sur l'ordre du jour, cette
l'assemblée est considérée comme valablement constituée.

Il désigne M. Tesse comme scrutateur de la présente assemblée.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 26.01.2017

Le procès-verbal de l'assemblée du 26.01.2017 est accepté à l'unanimité. Mme Nell
est remerciée pour sa rédaction.

2. COMPTES 2016

Présentation des comptes 2016

Le total des charges est de CHF 1'820'728.03 et celui des produits de
CHF 157'309.90 ; ce qui donne un solde à répartir de CHF 1'663'418.13.

Le total des charges d'investissement est de CHF 106'307.88 à répartir entre les
communes selon la clé de répartition.

Au bilan, le total à l'actif est de CHF 1'090'034.81. Le bilan est équilibré.

Rapport de la fiduciaire

Dans son rapport, la fiduciaire Multifiduciaire écrit que, selon son appréciation, les comptes 2016 sont conformes et elle recommande leur approbation.

Approbations des comptes

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

3. MESSAGES

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 70'000.00 TTC pour le changement des moteurs des vis de relevage

M. Tesse demande quel âge ont les vis.
40 ans selon M. Bourdilloud.

Le crédit est accepté à l'unanimité.

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 TTC pour la modification du système de communication avec les stations de pompages

Le crédit est accepté à l'unanimité.

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 320'000.00 TTC pour le remplacement de la première table d'égouttage

Le crédit est accepté à l'unanimité.

4. DIVERS

La secrétaire explique que les PGEE doivent être mis en consultation pour un mois à partir de la semaine prochaine. Chaque commune doit faire le nécessaire pour la feuille officielle et transmettre un dossier à la Préfecture.

Il est 19h15 et l'assemblée est close.

Au nom de la commune de Lully, M. Brodard invite les présents à partager le verre de l'amitié et une collation.
